

POSTULAT N° 9 (2011-2016)
RAPPORT FINAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 24 SEPTEMBRE 2012

M. Thierry Steiert, Directeur des Sports, résume le rapport ci-après :

"En séance du 27 juin 2011, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 9 de M. J.-N. Gex lui demandant d'analyser les installations pour la pratique du football, afin de répondre aux besoins des clubs et de proposer un calendrier pour les premières mesures urgentes.

Réponse du Conseil communal

1. Introduction

En Suisse comme dans la plupart des pays européens, le football peut être considéré comme le sport populaire n° 1, tant par le nombre de joueurs actifs que par la présence du football dans les médias. 'Dans de nombreux cas, c'est le football qui intègre, bien avant l'école et les Services sociaux, et c'est le football qui socialise les jeunes individus et leur donne leur identité de base' (Michel Platini, Président de l'Union Européenne de Football, avril 2010).

'Le sport, plus largement, aide à trouver des solutions dans un large éventail de domaines comme la santé, la citoyenneté, l'intégration et le dialogue interculturel' (R.-L. Valconcel Siso, vice-président des Comités des Régions de France).

Le football est une école de vie qui ne recherche pas uniquement la performance, comme en témoigne la présence de 41 équipes de juniors au niveau régional. Avec six clubs actifs qui évoluent sur dix terrains officiels, sans compter les surfaces de loisirs, le football occupe une place toute particulière dans la vie sportive de la Ville.

2. Etat de la situation

2.1 Clubs de football en Ville de Fribourg

La Ville de Fribourg compte actuellement six clubs de football :

- FC Beauregard
- FC Richemond
- FC Fribourg
- FC Central
- FC Etoile-Sport
- FC Schoenberg

Les clubs sont présentés ci-après en fonction des terrains sur lesquels ils évoluent (cf. tableau principal des sites sportifs, annexe A ci-dessous, état au 19 avril 2012).

Ville de Fribourg – Clubs de football						
Club	Fondé en	Lieu d'entraînement principal	1 ^{ère} équipe	2 ^e équipe	Juniors	Collaboration/s
FC Beauregard	1934	Guintzet	4 ^e ligue		Team Guintzet ¹	FC Richemond
FC Richemond	1918	Guintzet	2 ^e ligue	Vétérans	Team Guintzet	FC Beauregard
FC Fribourg	1900	Stade St-Léonard	1 ^{ère} ligue	4 ^e ligue	D/E/F + Team AFF	Team AFF ²
FC Central	1910	Stade de la Motta	4 ^e ligue (3 équipes)		A/B/C/D/E/F	FC Central ³ FC Fribourg
FC Etoile-Sport	1958	Derrière-Les-Jardins	4 ^e ligue	5 ^e ligue	B/D/E/F	En cours ³
FC Schoenberg	1980	Mon-Repos	4 ^e ligue		A/B/C/D/E/F	En cours ³

Remarques :

- 1. Team Guintzet : Le Team Guintzet regroupe l'ensemble du mouvement junior des FC Richemond et Beauregard. Ce dernier n'est plus très actif dans le domaine de la formation.
- 2. Team AFF : Le Team AFF (Association Fribourgeoise de Football) intègre une partie importante du mouvement junior du FC Fribourg, équipe qui prête un numéro de jeu au Team AFF afin que ce dernier puisse inscrire des équipes juniors au championnat. De ce fait, le FC Fribourg n'est plus le club formateur, rôle qu'il assumait pleinement il y a quelques saisons encore.
- 3. En cours : Des collaborations et rapprochements existent. Des conventions entre certains clubs ont été signées, puis rompues en raison de divergences personnelles ou de non respect de ladite convention.

2.1.1 Site sportif du Guintzet

FC Beauregard

Fondé en 1934, le FC Beauregard évolue actuellement en 4^{ème} ligue. En collaboration avec le FC Richemond, il soutient et accompagne le mouvement juniors 'Team Guintzet'.

FC Richemond

Le FC Richemond existe depuis 1918 déjà. Il se maintient au niveau de jeu régional entre troisième et deuxième ligue et participe de manière déterminante au développement du 'Team Guintzet', fort d'environ 200 jeunes.

2.1.2 Stade Saint-Léonard

FC Fribourg

Le club emblématique de la capitale cantonale est aussi le plus ancien des clubs de la Ville, puisqu'il a été fondé en 1900. Il évolue en première ligue et cherche à retrouver sa place dans l'élite du football suisse. Petit-à-petit, il a abandonné la formation, en partenariat du Team AFF (Association Fribourgeoise de Football) dont les structures professionnelles facilitent le développement du secteur formation.

Le Team AFF joue sous le numéro du FC Fribourg dans le cadre des championnats juniors.

2.1.3 Motta

FC Central

Le FC Central, fondé en 1910, connaît une longue tradition intimement liée à la vie du quartier de la Neuveville, dans lequel se trouve son terrain. Ce club a vécu de très belles années en première ligue nationale. Depuis 2008, il se situe en quatrième ligue et y joue les premiers rôles

avec trois équipes. Son comité espère une promotion en troisième ligue au terme de la saison 2011-2012. Son mouvement junior est florissant.

2.1.4 Derrière-Les-Jardins

FC Etoile-Sport

Rival géographique du FC Central, ce club existe depuis 1958 et évolue également en quatrième ligue. Il joue la carte de la formation, avec huit équipes juniors. Il fait partie, avec le FC Central et le FC Schoenberg, des partenaires signataires d'éventuelles conventions favorisant le développement des juniors.

2.1.5 Mon-Repos

FC Schoenberg

Fort de près de 10'000 habitants, le quartier du Schoenberg dispose d'une seule zone verte permettant la pratique du football, le terrain de Mon-Repos. Le développement du club, qui existe depuis 1980, s'en trouve pénalisé. Malgré les conditions difficiles, avec un terrain inadapté, le FC Schoenberg joue toutefois un rôle primordial dans la vie du quartier et dans la formation des jeunes sportifs. La première équipe du FC Schoenberg évolue en quatrième ligue.

2.1.6 Grabensaal

Les deux terrains du Grabensaal sont le lieu d'entraînement des équipes des FC Central, Etoile-Sport et Schoenberg (formation et premières équipes).

Lors de conditions météorologiques défavorables, le terrain principal du Grabensaal peut accueillir des matchs de ligue inférieure des clubs mentionnés ci-dessus. C'est dire la charge considérable, exagérée même, qui est imposée à ces surfaces.

2.2 Infrastructures

De manière générale et afin de préserver la qualité des terrains principaux en herbe naturelle, seuls les matchs officiels et quelques rares entraînements s'y déroulent. La charge d'entraînements admise sur un terrain de football (terrain naturel) se situe entre 12 et 18 heures par semaine.

2.2.1 Site sportif du Guintzet

Composé de cinq terrains de jeux et de quelques surfaces annexes, le site sportif du Guintzet accueille plusieurs activités comme :

- *le football (1^{ères} équipes des FC Richemond et Beauregard et 'Team Guintzet');*
- *le rugby (deux équipes principales et Juniors);*
- *le tir à l'arc;*
- *le football américain;*
- *le beachvolley.*

Le nombre élevé d'utilisateurs (clubs – public) provoque, à certaines heures de la journée (17.00 heures – 21.00 heures) des 'embouteillages' sur l'ensemble des terrains, en particulier sur les surfaces non cloisonnées.

Il convient de planifier la réalisation d'un nouveau terrain en matière synthétique ainsi que le remplacement d'un terrain en herbe naturelle par un terrain synthétique. Ces surfaces doivent être équipées d'un éclairage.

A court terme, un arrosage automatique devrait être installé sur les terrains 3, 4 et 5.

Une analyse spécifique des infrastructures sera réalisée en 2013, sous réserve de l'acceptation du budget y relatif par le Conseil général.

2.2.2 Stade Saint-Léonard

Le stade Saint-Léonard est au bénéfice d'un statut particulier, en ce sens que la Ville de Fribourg et l'Etat de Fribourg en sont les copropriétaires à raison de 50 % chacun. Ce stade comporte trois terrains de football, à savoir le terrain principal et les deux terrains synthétiques qui se trouvent à côté des patinoires.

Les nouveaux terrains synthétiques ont été inaugurés en août 2007. Ils offrent, grâce à leur structure artificielle, un temps de jeu considérable et peuvent, de ce fait, accueillir une charge significative d'entraînements et de matchs. Seules des conditions météorologiques extrêmes en interdisent l'accès.

Le terrain naturel principal est le fief du FC Fribourg qui y dispute ses matchs officiels (première ligue) et quelques rares entraînements afin de le ménager.

La gestion de ces trois terrains relève de la compétence du gérant du stade Saint-Léonard, par délégation de la Commission du stade Saint-Léonard. Ce gérant est un collaborateur du Service du sport de l'Université de Fribourg qui y travaille à temps partiel.

Selon une convention signée entre le Canton et la Ville de Fribourg, partenaires au sein de la Commission, les clubs de la ville bénéficient de 50 % du temps d'utilisation des terrains et de la piste d'athlétisme.

Compte tenu de l'exiguïté des lieux, de nouvelles constructions ne sont pas envisageables. Cependant, un investissement important est à prévoir afin de réhabiliter l'infrastructure du stade principal et de répondre aux normes constructives et sécuritaires de la Ligue suisse de football. Dans l'hypothèse d'une ascension du FC Fribourg en première ligue promotion, ces travaux constituerait une condition impérative imposée par la Ligue suisse.

2.2.3 Stade de la Motta

Le stade de la Motta est le rendez-vous des équipes du FC Central. Les limites physiques en interdisent une adaptation qui serait nécessaire en cas d'ascension en première ligue. Cas échéant, le FC Central jouerait au stade Saint-Léonard.

Fort de son évolution positive, le FC Central manque également de place pour répondre à ses besoins.

En ce qui concerne les travaux à prévoir, un arrosage automatique devrait être envisagé prochainement. Les mâts d'éclairage subiront un test de résistance (SIA 261) au vent prochainement.

L'état des infrastructures fera l'objet d'une analyse spécifique en 2013, sous réserve de l'acceptation, par le Conseil général, du budget y relatif.

2.2.4 Derrière-Les-Jardins

Ce terrain demeure accessible à tout un chacun du fait de l'absence de treillis. Comme celui de Mon-Repos, il est considéré comme 'zone verte'. Le Club d'Etoile-Sport y dispute ses entraînements et matchs. Compte tenu du développement du club, la surface disponible est nettement insuffisante.

L'état des infrastructures fera l'objet d'une analyse spécifique en 2013, sous réserve de l'acceptation, par le Conseil général, du budget y relatif.

A court terme, un arrosage automatique devrait être installé et les mâts d'éclairage seront changés (budget d'investissement 2012, 100'000 francs, rubrique 900.506.03).

2.2.5 Mon-Repos

Le terrain de Mon-Repos, est également accessible au public, en l'absence de treillis. Il sert de place de jeu pour les jeunes du quartier et reçoit le FC Schoenberg pour les entraînements et les matchs. Compte tenu de l'évolution du club, avec un important mouvement juniors (dix équipes avec près de 160 enfants), l'infrastructure actuelle est nettement insuffisante.

L'éclairage de ce terrain a été amélioré en 2011, afin de permettre le déroulement de matchs en soirée. Par contre, la proximité immédiate d'habitations empêche un éventuel agrandissement. Pour répondre aux besoins du club, il convient d'envisager d'autres lieux, comme le relevait le Conseil Communal, lors de sa récente réponse au postulat n° 87 de R. Weibel et de 5 cosignataires. A cet effet, le plan d'investissements de la présente législature prévoit un montant de 3,5 millions de francs en 2015.

2.2.6 Grabensaal

Le site du Grabensaal comprend un terrain dit principal, muni d'un éclairage, et un terrain d'entraînement.

Les équipes du FC Central, du FC Etoile-Sport et du FC Schoenberg se partagent, chaque soir les surfaces disponibles pour leurs entraînements. La répartition des deux terrains entre ces trois clubs relève du parcours du combattant et nécessite compréhension et diplomatie dont les limites sont déjà atteintes.

2.2.7 Etang du Jura / chemin Sainte-Agnès / Montreviers / Grandes-Rames

Ces surfaces sont considérées comme des zones de loisirs et sont à disposition de la population, en principe sans réservation particulière, sauf lorsqu'il s'agit, par exemple, de tournoi à six joueurs.

D'autres surfaces similaires (deux) se situent à proximité de la HEP, à la route de Morat, à proximité des halles de sports de cette haute école, sur le domaine privé cantonal.

2.3 Commentaires

De manière générale, on peut constater que le football se porte bien en ville de Fribourg, et que les clubs sont bien gérés. En raison de l'évolution des clubs et notamment des mouvements juniors, ainsi qu'à la suite de l'attribution d'un terrain (Guintz) aux clubs de rugby et de football américain, les infrastructures actuelles ne permettent plus de répondre à toutes les demandes. Cette situation a pour conséquence que les clubs se voient aujourd'hui contraints de refuser l'accueil de nouveaux jeunes. Par conséquent, il est nécessaire de prévoir la construction de plusieurs nouveaux terrains de football, en particulier de terrains synthétiques, permettant une occupation élevée, particulièrement pour les entraînements.

Si le manque de terrains est un souci majeur, la déficience actuelle des vestiaires en est un autre. Ces vestiaires sont souvent vétustes ou exigus et ne répondent plus aux besoins actuels. Des interventions devraient également être prévues sur ces infrastructures.

3. Analyse – Réflexions

3.1 Pro activité du service des Sports

Depuis fin 2008, le service des Sports invite régulièrement les présidents des clubs de la ville de Fribourg à un échange de vues. La dernière rencontre a eu lieu au mois de janvier 2012.

A la suite de ces discussions très positives, il s'est avéré que la collaboration entre les différents acteurs du football en ville est non seulement possible, mais indispensable si l'on désire instaurer une certaine continuité dans la formations de jeunes joueurs. L'expérience démontre cependant qu'en certaines circonstances, les intérêts d'un club sont en contradiction avec ceux des autres, par exemple lorsqu'il s'agit de l'utilisation des terrains. Cette situation a tendance à s'aggraver, de sorte que les conventions existantes sont remises en question.

3.2 Communes voisines : Situation

A la suite d'une prise de contact avec les présidents des clubs de football de Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne, il se confirme que la charge d'entraînements et de matchs sur les terrains de jeu concernés ne laisse aucune marge de manœuvre pour accueillir des équipes de la ville.

La solution n'est donc pas à rechercher à travers une présence d'équipes de clubs de la ville chez nos voisins, dont certains collaborent déjà avec des associations comme AS La Sonnaz (Association Sportive regroupant le mouvement junior de Belfaux, Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot).

4. Aspects financiers

4.1 Coûts d'entretien des terrains

En séance du 30 mai 2011, le Conseil communal répondait au postulat n° 46 de MM. C. Allenspach et T. Steiert lui demandant de communiquer au Conseil général la liste détaillée des subventions indirectes. Selon ce rapport, les frais annuels d'entretien d'un terrain de football s'élèvent à environ 40'000 francs. En y ajoutant les frais annuels des machines, l'entretien des 10 terrains de la ville se monte ainsi à environ 450'000 francs. Il convient de rappeler que ces frais sont entièrement pris en charge par la Ville, les clubs ne paient aucune location pour ces infrastructures.

4.2 Investissements

La construction des deux terrains en matière synthétique au stade Saint-Léonard a permis de retenir un prix moyen de 1, 5 million de francs, non compris l'aménagement du fonds, pour la réalisation d'un seul terrain.

5. Conclusion

En réponse aux différentes demandes de M. J.-N. Gex, le Conseil communal répond de la manière suivante :

5.1 Terrain de Mon-Repos : Eclairage

La mise aux normes a été réalisée en été 2011.

5.2 Terrains supplémentaires au Schoenberg

La réponse du Conseil communal au postulat n° 87 de M. R. Weibel a permis au Conseil communal de se déterminer à ce sujet en séance du Conseil général du 5 mars 2012.

5.3 Aménagement du Grabensaal

A ce jour, il n'est pas envisageable, pour des raisons de disponibilités structurelles et financières, de prévoir des améliorations aux vestiaires, du rangement et des accès.

Dans un premier temps, le Conseil communal invite le service des Sports à réunir à nouveau les clubs intéressés afin qu'ensemble, des solutions d'optimisation des installations existantes soient trouvées.

5.4 Guintz et nouveaux terrains

Le Conseil communal est sensible au fait que de nouvelles activités (rugby, football américain et, dans une moindre mesure, le beachvolley) occupent un espace auparavant dévolu à la pratique du football. Il les encourage tout en sachant que le gâteau n'est pas plus grand et que les tranches en deviennent toujours plus petites.

Idéalement, un nouveau terrain synthétique devrait être construit sur le site, sur une surface encore disponible. En outre le terrain n° 4 (actuellement un terrain naturel, destiné aux entraînements) devrait être transformé en terrain synthétique également. La charge d'utilisation du site serait ainsi multipliée par un facteur de 4 à 6. L'investissement pour ce projet, sans l'aménagement du fonds, est estimé à 3,5 millions de francs. En l'état, le plan d'investissement prévoit un montant de 1,5 million de francs pour 2016, correspondant à un terrain synthétique.

5.5 Stade Saint-Léonard

La question de la mise en conformité du stade universitaire Saint-Léonard a fait l'objet d'une analyse par le bureau d'architectes bfik.

Se basant sur l'état des lieux et les normes actuelles de la 'Swiss Football League', l'étude a abouti à un programme minimal devisé à 14 millions et maximum à 30 millions de francs.

La Commission du stade Saint-Léonard, en charge du projet, examinera les différentes options. Il convient de rappeler que tant l'Université que la Ville prévoient d'importants investissements ces prochaines années et ne pourront dès lors pas traiter ce projet de manière prioritaire.

Malgré les contraintes financières et nonobstant les problèmes de place, le Conseil communal étudiera néanmoins toute proposition d'investissement destiné à aménager ou construire de nouvelles surfaces synthétiques sur son territoire. Il n'est cependant aujourd'hui pas en mesure de préciser un calendrier.

Il convient de rappeler que le Conseil communal a inscrit, dans son programme de législature en matière de sport, l'établissement d'un plan directeur des infrastructures sportives, notamment en matière de terrain de football. Les conclusions de ce document devraient être disponibles au premier trimestre 2014. Enfin, une dernière remarque concernant les vestiaires qui exigeront une intervention ces prochaines années.

6. Collaboration avec les clubs de football

J'en viens à la collaboration avec les clubs de football. Nous avons réussi à établir une collaboration régulière avec tous les clubs de football. Nous les recevons en moyenne deux fois par année. Tous ces clubs de football de la ville se retrouveront ainsi le 10 octobre 2012 au service des Sports de la Ville. Nous pouvons ainsi régler des questions de coordination afin d'obtenir des synergies entre eux. Nous arrivons à optimiser l'utilisation des infrastructures existantes par les six clubs. Cette collaboration n'avait pas toujours été très fructueuse au cours des années passées."